

1

(N° 380.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

RAPPORT fait par M. Lys, au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la délimitation des communes de Limbourg et de Jalhay (province de Liège) (1).

MESSIEURS,

Une transaction a été conclue, le 22 octobre 1839, entre les communes de Limbourg et de Jalhay, pour mettre fin aux difficultés qui existaient entre ces communes, au sujet de la délimitation de leur territoire.

Cette contestation soulevée depuis près d'un siècle, n'était pas seulement, à son origine, un différend entre deux communes, mais entre deux États, car l'une appartenait alors au pays de Liège, et l'autre au pays de Limbourg. Elle avait dès lors présenté, depuis 1795, une solution beaucoup plus facile.

Cette transaction a été accueillie par le conseil provincial de Liège, par son avis du 17 juillet 1840; le gouvernement vous propose de lui donner force de loi. Aucune observation contraire ne s'est présentée dans le sein de votre commission qui vous propose, par mon organe, l'adoption du projet de loi.

Le rapporteur,

LYS.

Le président,

ELOY DE BURDINNE.

(1) La commission était composée de MM. ELOY DE BURDINNE, *président*, DELFOSSE, DEMONCLAU-FELUSSU, RAIKEN, VAN DEN STEEN, et LYS, *rapporteur*.